

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes s'élèvent à 1 837 147 €. Les recettes de fonctionnement intègrent le résultat disponible de l'exercice 2007, qu'il vous est proposé d'affecter sur la section de fonctionnement pour un montant de 53 304, 94 €.

Les recettes réelles par nature :

	2008	2007
Vente de produits - Prestations	183 000	168 063
Dotations et participations	375 736	319 290

Les dépenses par nature :

	2008	2007
Charges à caractère général ¹	477 380	432 650
Charges de personnel ²	982 300	893 586,22
Autres charges courantes	167 218,12	163 163,64
Frais financiers ³	50 000	52 477,55
TOTAL	1 676 898,12	1 541 878,31
Transfert à la section d'investissement	213 553,82	
TOTAL	1 890 451,94	

¹ Les plus gros postes sont : l'alimentation 77 000 € ; énergie 7 500 € ; entretien de voies et réseau 45 000 € ; entretien des locaux 32 000 €.

² Remplacement congés maternité + recrutement anticipé secrétaire + recrutement voirie (53 % de la section de fonctionnement).

³ Prise en compte de l'augmentation des taux d'intérêt pour un prêt variable.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits nouveaux de la section d'investissement s'élèvent à 285 852, 82 €.

Les recettes se répartissent de la façon suivante :

Taxe locale d'équipement (TLE) :	33 174 €
Fond de compensation TVA (FCTVA) : calculé sur les dépenses d'investissement de l'année 2006 au taux de 15,6 %	35 206 €
Subvention non perçue en 2007 :	3 919 €
Virement de la section de fonctionnement :	213 852,82 €
Compte 1068 régularisation déficit 2007 :	16 144, 68 €

Les dépenses se décomposent comme suit :

Achat d'un piano	4 300 €
Travaux ateliers	13 103 €
Achat parking	45 734 €
Maîtrise d'ouvrage école du loupiot	70 000 €
Balanoire	7 000 €
Equipement écoles	6 000 €
Informatique	5 000 €
Remboursement de la dette	110 000 €
Travaux tennis	5 200 €
Achat matériel de voiries	5 000 €
Travaux école	4 000 €
Mise En sécurité jeux place J.Tati	5 000 €
Autre	5 515, 82 €

LE CONSEIL, à l'unanimité :

ADOpte la section « Fonctionnement » par chapitre, arrêté comme suit : les dépenses et les recettes s'équilibrent à : 1 890 451, 94 €

ADOpte la section « Investissement » par compte, arrêtée comme suit : les dépenses et les recettes s'équilibrent à : 6 408 771, 88 €

Répartis ainsi :

- Déficit 2007 :	16 144, 68 €
- Nouveau investissements :	285 852, 82 €
- Reste à réaliser :	6 106 774, 38 €

APPROUVE le budget prévisionnel de l'exercice 2007 arrêté comme suit :

	Dépenses
-Investissement	6 408 771,88 €
-Fonctionnement	1 890 451,94 €
TOTAL	8 299 223,82 €

	Recettes
-Investissement	6 408 771,88 €
-Fonctionnement	1 890 451,94 €
TOTAL	8 299 223,82 €